

L'ECLAIREUR

ORGANE DES REVENDICATIONS RADICALES, ÉCONOMIQUES ET OUVRIÈRES

Rédigé par un Groupe de Sénateurs et Députés radicaux

PARAISANT TOUTES LES SEMAINES

ABONNEMENTS

UN AN..... 7 fr.
SIX MOIS..... 4 fr.
Les abonnements sont reçus au Bureau du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

Rédaction et Administration rue Thomassin, 16

LYON — (PETIT PASSAGE DE L'ARGUE) — LYON

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction au Secrétaire de la rédaction, et l'Administration, à l'Administrateur délégué

ANNONCES ET VENTE EN GROS

16, rue Thomassin, 16, au rez-de-chaussée
(PETIT PASSAGE DE L'ARGUE)
LYON

VOIR PLUS LOIN

Gailleton au Microscope.

- Les Sans-Gîte.
- La Vie aux Champs.
- Comédie cléricale.
- Questions lyonnaises.
- Chronique du Jour.

L'ECLAIREUR

Journal d'Avant-Garde

ORGANE INDÉPENDANT

A dater de ce jour, la direction du journal est confiée à M. J.-H. DEVRIÈS, ancien directeur politique du *Quand Même*.

Drôles d'Élections

A Lyon, le corps électoral est entre les mains de la presse opportuniste : c'est un fait acquis.

Mais les journaux, au lieu de triompher si fort, feraient bien d'étudier un peu la cause de ce triomphe effronté et inquiétant.

Un comité s'est formé.

Derrière ce Comité, quelques personnalités s'abritent :

1^{er} Léon Delaroché, cet ancien agent de change *malheureux* — qui ose accuser d'honnêtes citoyens de *tripoteurs* !!!

2^o Lucien Jantet qui, jadis, chassé du *Petit Lyonnais*, créa une autre feuille, le *Lyonnais*, devenue le *Lyonnais républicain*, en se basant sur de fausses accusations, contre celui qu'il aurait voulu appeler son *patron*. J'ai nommé Edouard Portalis.

3^o Marc Guyaz...

Ce trio personifie le fameux comité de la presse qui, pour mieux tromper les électeurs, s'intitule gravement : **Comité radical**.

Voyez-vous ces radicaux, qui ne parlent que par Ferry et qui, chaque jour, adressent de violentes épîtres contre les représentants de l'extrême-gauche?

Ces radicaux ne sont que des ferrystes honteux qui, devant le corps électoral, n'osent pas s'avouer.

Car, il n'y a pas à en douter, ce comité eût pris son vrai titre : Comité opportuniste, il aurait remporté une de ces vestes mémorables qui eussent à jamais fait rentrer dans l'ombre ces journalistes de hasard, qui n'ont d'autres moyens de persuasion que l'insulte.

Ils suivent leur seigneur et maître Jules Ferry, qui falsifiait jadis les dépêches du Tonkin pour arracher de la Chambre de nouveaux crédits destinés à satisfaire son ambition et l'intérêt des siens, en même temps que le sang de nos soldats se répandait en pure perte.

Voilà les hommes qui ont hypnotisé le corps électoral.

Cela durera-t-il?

Nous ne le croyons pas.

En tout cas, le peuple d'avant-

garde, celui dont l'éducation politique est faite, commence à gronder.

Il en a fait preuve dimanche dernier.

Le comité de la presse croyait le tenir ; il s'est trompé.

Et ce Conseil, dont la majorité sera certainement docile au maire Gailleton, n'agira pas en maître absolu à l'Hôtel-de-Ville.

S'il ne fait pas son devoir, il y aura quel'un qui le lui fera voir.

Ces quelques socialistes qui ont été élus dimanche auront à assumer une lourde responsabilité ; c'est à eux d'abord qu'il appartiendra de nous éclairer.

Et pour cela, nous ne voyons qu'un moyen : qu'ils se forment en groupe, et qu'au Conseil municipal il y ait aussi un **groupe socialiste**, marchant comme un seul homme et sans défection aucune.

Ce n'est qu'ainsi que cette minorité deviendra une force, et quand, malgré ses efforts, cette petite phalange ne pourra pas aboutir, elle aura le peuple pour la renforcer ; ce sera suffisant pour arrêter le mouvement des hommes ambitieux qui ne rêvent qu'intérêts personnels, au risque de livrer une ville à la banqueroute, voire même à la guerre civile.

Allons, conseillers socialistes !

Vous avez triomphé de toutes les menées ourdes destinées à vous miner en dessous ; vous êtes élus ; vous représentez cette masse vaillante et résolue qui veut des réformes ; maintenant à l'œuvre, et surtout ne vous laissez pas séduire par les appâts que vous présentera M. Gailleton le *peletier*.

Sentez-vous les coudes ; unissez-vous !

Vous êtes les hommes d'action du Conseil.

Sur 54 conseillers, 18 représentent les idées franchement républicaines : Bedin, Charpentier, Choux, Colliard, Couturier, Deschamps, Fabre, Fagot, Ferrant, Gauthier, Guy, Koch, Méra, Montvert, Picornot, Thévenet, Thivollet, Worms.

C'est sur eux que nous comptons ; espérons que nos illusions ne seront pas vaines.

J.-H. DEVRIÈS.



GAILLETON

Vu au Microscope

A propos des élections municipales nous recevons de M^{me} Marie Huot l'entre-feuille suivant :

J'ai vu dans les feuilles relatant le résultat de vos élections municipales que le maire, dont vous subissez le pachalik depuis tantôt 15 ans (?) — maire que Fouilly-les-Cornichons eût renvoyé depuis longtemps, non à ses malades, — on sait trop ce qu'il en fait ! — mais à des juges de Cour d'assises, — avait perdu 3,000 voix dans la bagarre électorale.

Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir pris des précautions... oratoires !

N'avait-il pas appelé tout dernière-

ment à la rescousse *l'austère* (cliché consacré) Brissot, espérant conquérir au contact de ce puritain parlementaire, un regain de considération capable de le maintenir encore quatre ans sur son fauteuil échevinal, en attendant qu'il aille s'échouer avachi et podagre sur les bancs du Sénat ? Vains efforts !

Mise en scène superflue ! Devant ce tartufo tricolore, — car il y a des jésuites sous toutes les robes, quelle que soit leur couleur, — le suffrage universel a un haut-le-cœur, avant-coureur de l'indigestion définitive qui lui fera vomir un jour ou l'autre à la voirie tous ces escamoteurs de sinécures, tous ces charlatans de la politique et de la science, sceptiques sans convictions cyniques effrontés, ... riant avec Voltaire, votant pour Escobar, traitant le peuple comme un chien qu'on flatte et qu'on bat selon qu'on sollicite son appui ou qu'on redoute ses colères, et considérant la République comme une vache à lait, bonne à traire jusqu'à épuisement vital !

Et chose amère à constater, c'est que ce qui fait la force et la triomphe de ces fripouilles, ce n'est même pas leur intelligence ni leur habileté — non ! — c'est la servilité des uns, la courtoisie des autres et la complicité de tous ceux qui, timorés et honnêtes, se contentent de gémir tout bas — et ils sont la majorité ! — sans oser souffler publiquement leur indignation légitime ces pitres et ces exploitateurs qu'ils méprisent ... mais conservent à cause de l'étiquette fallacieuse qui recouvre leur abjection.

MARIE HUOT

LES SANS-GÎTE

L'homme qui, n'ayant pas de domicile, couche dans la rue, cause-t-il un dommage à quel'un ? Évidemment non. Cependant on l'arrête, on le conduit au poste de police, de la au Dépôt. Demain, des magistrats le condamneront à la prison.

Les articles 269 et 270 du Code pénal sont formels :

« Le vagabondage est un délit. Les vagabonds sont ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance. »

Et la peine édictée n'est pas légère : de trois mois à six mois d'emprisonnement.

Pour la masse naïve, ignorante de ce que les légistes appellent le droit, l'individu qui n'a fait de tort à qui-conque n'est en aucune façon répréhensible ; l'idée de punition ne se conçoit pas sans un acte nuisible préalablement commis. C'est donc en violation de tout sentiment de justice que la loi frappe le pauvre dépourvu d'un gîte.

Il est une victime, non pas un coupable. Les motifs de la sévérité inique dont il est l'objet doivent être recherchés en dehors du fait même pour lequel on le châtie.

Dans l'état de défense individuelle où notre fausse civilisation maintient les citoyens les uns à l'égard des autres, le déguenillé choque le regard du bien vêtu ; l'approche du maigre qui a faim inquiète l'obèse attablé devant un succulent repas ; celui qui possède un chez soi ferme sa porte au nez de l'indigent. L'affamé est partout honni. C'est en haine de lui qu'à chaque bout des passages couverts on met une grille ; que dans les gares les employés empêchent que l'on séjourné ; que, sous la voûte sonore des églises, le suisse armé d'une hallebarde se promène.

Le législateur de 1810 s'est inspiré de cette appréhension méfiante, la grandissant à la hauteur d'une question d'ordre public, il s'est inquiété de prévenir l'attroupement, la réunion par bandes errantes des mécontents, des découragés, des sacrifiés de notre constitution sociale. N'y a-t-il pas des exemples historiques de compagnies de gueux parcourant les campagnes et dévastant les châteaux ? Ne frémissez-vous pas, ô mes honorables collègues en députation, à l'effroyable pensée que le contingent des traîne-savates pourrait se mettre en marche à la fois de tous les points du territoire et venir culbuter le Palais-Bourbon ?

Admettons, si vous le voulez, que la société ait à prendre souci d'un si terrifiant malheur (que d'aucun considèrent comme facilement réparable), il n'en reste pas moins vrai que l'arrestation du vagabond isolé est un acte de brutalité défensive, rien autre chose. On suppose à ce passant des intentions hostiles et, en vertu de cette supposition gratuite, on l'enchaîne, on le jette au cachot. N'est-ce pas là, dans toute sa lâche infamie, ce qu'en langage politique on appelle un procès de tendance ?

La République, il importe de le reconnaître, a pris à l'égard du vagabondage quelques mesures charitables. Elle a créé à Paris des asiles de nuit. Mais ils sont insuffisants. Pour y suppléer, on a imaginé les chauffoirs du boulevard de la Chapelle. Sous des hangars ouverts à tous les vents, des poêles sont installés, en hiver autour desquels il est permis de passer la nuit.

Partout ailleurs, aux Halles centrales, sous les ponts, sous les portes, sur les bancs des boulevards, le loqueteur est pourchassé. De temps à autre, on organise des rafles ; on fait une battue, comme dans les forêts infestées de bêtes fauves.

Et le lendemain la préfecture de police communique aux journaux une note racontant l'intrépidité extraordinaire déployée par une complète brigade de gardiens de la paix, pour capturer quinze crève-de-faim endormis. Le glorieux Basigny ou Siadoux quelconque, qui commandait l'expédition, fait savoir aux reporters que c'étaient des repris de justice, des criminels recherchés depuis longtemps, des malfaiteurs de la pire espèce. On excuse par une calomnie collective l'abominable violence commise contre des citoyens inoffensifs.

Je refuse, quant à moi, de m'en rapporter à des *paroles d'argousins*, quel que soit d'ailleurs le nombre de galons dont le képi est encadré. J'ai plus de confiance en ce que m'écrivent seize électeurs, habitants de divers quartiers de Paris :

« Nous appelons votre attention, disent-ils en substance, sur les persécutions auxquelles sont exposés les malheureux que le manque de travail a mis sur le pavé. Lorsque, dans leurs longues pérégrinations, le sommeil, malgré le froid, les affaile sur un banc, ils deviennent passibles d'une condamnation infamante.

« Ce sont des honnêtes gens, pourtant. On ne trouverait parmi eux ni assassins ni escrocs. Leur seul crime est qu'ils n'ont pas de *domicile certain*. Les gredins qui portent atteinte à la propriété d'autrui, les malfaiteurs de profession, les souteneurs de filles, ont toujours du pain, des habits, une demeure. »

Mes correspondants terminent leur lettre en demandant que les malheureux sans asile aient, au moins la nuit, le libre usage de la voie publique ; qu'ils ne soient pas empêchés de se coucher sur les bancs des promenades ; qu'on leur permette de s'abri-

ter sous les saillies architecturales de nos monuments.

Cette réclamation est incontestablement juste. En attendant qu'elle soit abolie les monstrueux articles 269 à 273 du code pénal — qui sont un impudent démenti à la devise républicaine — on peut, par tolérance administrative, laisser tranquilles les dormeurs à la belle étoile. C'est une permission dont, à coup sûr, ils n'abusent pas en hiver.

Si, par extraordinaire, dans leurs veines refroidies circulait un sang de révolte, s'ils faisaient tapage, s'ils occasionnaient des tumultes, n'avons-nous pas, pour les réprimer, les agents de police armés du revolver et du sabre ?

On prétend, il est vrai, que ces gardiens du sommeil de la ville, quand ils entendent le bruit d'une rixe, s'enfuient à toutes jambes, par crainte des horions. Mais c'est pure médisance.

S'ils ne réussissent pas à protéger contre les attaques nocturnes les passants attardés, s'ils n'arrivent jamais à temps que pour ramasser le cadavre, c'est justement qu'ils sont trop occupés à faire la chasse aux pauvres hères.

BASLY,
Député de la Seine.

La Vie aux Champs

VII

Le Privilège du Propriétaire et la Plus-Value

(Suite)

Rien ne semble plus facile, au premier abord, que d'obtenir des résultats en agriculture. On est très porté à croire qu'une fois on terre les plantes viennent à peu près toutes seules et, qu'à l'exception des désastres causés par les troubles atmosphériques, les récoltes sont le plus souvent certaines pour le cultivateur. On ne se rend pas un compte exact des difficultés que rencontre l'agriculture, la grande culture principalement, celle qui opère d'un seul coup, sur de vastes superficies, pour atteindre à de hauts rendements, à des rendements rémunérateurs.

Ainsi, à ne prendre qu'un ou deux détails, le sol est généralement épuisé en France. Depuis des siècles, chez nous, on a demandé à la terre de produire sans cesse, sans se préoccuper de lui rendre en égale quantité les éléments que les plantes lui enlevaient ; si bien qu'il faut aujourd'hui refaire pour ainsi dire, à grands renforts d'engrais, un sol nourricier. Mais les engrais, qu'ils soient chimiques ou naturels, ne produisent pas toujours leurs résultats du premier coup : deux ou trois semaines sont nécessaires à leur entière dissolution et à leur assimilation par les plantes.

Autre chose encore. Malgré un admirable réseau naturel de cours d'eau, notre système d'irrigation des terres n'existe pas, et, sans eau pour l'arrosage, il n'est guère possible de compter, en agriculture, sur de magnifiques résultats.

Enfin, il faut parfois drainer le sol trop humide ou marécageux ; il faut reconstruire des bâtiments délabrés, ou, si l'on veut élever du bétail dans de sérieuses conditions de réussite et de gros profits, il faut approprier ces bâtiments selon les meilleures lois et l'hygiène, et une foule d'autres améliorations, toutes indispensables à l'heure actuelle, pour lutter contre la cherté des matières et contre la concurrence étrangère.

Auquel, des propriétaires ou des fermiers incombent la charge de ces améliorations ? Évidemment au fermier, à l'exploitant, qui est censé retirer les plus gros bénéfices de la mise en valeur du domaine. C'est ainsi, en effet, que les choses se passent, ou mieux devraient se passer, si les fermiers pouvaient effectuer ces améliorations à leur plus grand profit. En général, à moins d'un long bail, d'une durée de 18 à 24 années, fort peu en usage chez nous, les fermiers hé-

sitent et refusent plutôt que d'entreprendre la moindre modification, trop certains que tout changement en bien se retournera plus tard contre eux.

Qu'un fermier, en effet, laisse à son propriétaire, à l'expiration de son bail, une terre bonifiée au prix de sérieux sacrifices et d'un travail intelligent, il en sera sûrement récompensé par une augmentation de loyer. Les grands propriétaires, qui ont usé de tous les prétextes, depuis trente ans, pour accroître leurs revenus, n'ont jamais manqué, à quelques exceptions près, de profiter de toutes les améliorations effectuées par leurs locataires pour hausser le prix des fermages, arrivés aujourd'hui, on le sait, à des taux écrasants.

En agriculture, il n'est pas de petite cause qui ne produise aussitôt de gros résultats. Tout se tient étroitement dans la culture qu'il suffit de peu de chose pour aboutir à de grosses conséquences en bien ou en mal.

Le privilège des propriétaires et leurs prétentions exorbitantes ont fini par rendre dans les fermes tout progrès presque impossible. Loin d'aller de l'avant, les fermiers aujourd'hui se contentent dans le *statu quo*, se contentant de cultiver leurs terres dans les conditions ordinaires, uniquement préoccupés de ne point entamer leur capital.

Ce système, s'il n'a pas encore de trop graves inconvénients pour les fermiers, est déplorable quant à l'intérêt public. Il empêche notre production agricole de s'élever en proportion des besoins de la nation et nous met à la merci de l'étranger.

L'explication en est des plus simples. Les baux de fermes ont moyennement en France une durée de neuf, douze, quinze années.

Les trois dernières années de son bail, le fermier sortant, fort peu soucieux de dépenser son argent en achats d'engrais et de machines, en travaux d'aménagement, qui ne profiteront qu'à son successeur ou que le propriétaire, ne seulement ne lui comptera pas, mais retournera peut-être contre lui, en augmentant le loyer, le fermier sortant se contente, les trois dernières années, de cultiver aussi bien que possible ; en réalité, il use le sol sans presque lui rien restituer ; il reprend l'argent qu'il y a enfoui.

Le fermier entrant, à son tour, mettra trois autres années à refaire le sol, à lui redonner la fertilité, trois années au cours desquelles les rendements seront inférieurs, et qui exigeront de l'exploitant des sacrifices sans compensations.

Au total, six années sur les neuf à quinze années d'un bail où la terre produira peu, bien au-dessous de ce qu'elle devrait fournir.

Résultat net : perte annuelle de plusieurs millions ; nécessité de se pourvoir fréquemment de blé à l'étranger ; découragement chez les cultivateurs ; ce ne stimule aucune chance de bénéfice et que lassent les exigences de la grande propriété.

Cela, parce qu'un article du Code civil, vieux de 85 ans, consacre un privilège, digne d'un autre âge ; parce qu'on ne se rend pas assez compte que les intérêts de tous ne doivent pas être sacrifiés au bon plaisir de quelques-uns.

FERNAND MAURICE.

Mot d'Ordre Ferryste

Alliance scandaleuse des opportunistes avec les ferrystes

C'est à Tarare que cela s'est passé.

Au premier tour de scrutin la liste radicale obtenait 850 voix, la liste opportuniste 500 et la liste réactionnaires 800.

Au nom de la discipline républicaine, que devaient faire les opportunistes ?

Se désister en faveur des républicains.

Erreur : Ils ont fusionné avec les réactionnaires !...

C'est tout simplement honteux.

Et oui, le comité opportuniste a pactisé avec le comité réactionnaire et, naturellement, les électeurs se sont laissés prendre, et la fameuse liste a passé — sauf deux exceptions, deux radicaux ont été élus : Notin et Pinchon.

Voilà la municipalité de Tarare entre les pattes de réactionnaires. M. Massicault doit être fier de son successeur Cambon qui, décidément, est un maître dans l'art de protéger les réactionnaires.

Mais, malheureusement, le fait n'est pas purement local; le mot d'ordre vient de haut : c'est la continuation de la coalition de Jules Ferry avec de Mackau!

Et aux prochaines élections législatives, le mot d'ordre sera le même.

Conseil sera donné aux opportunistes de faciliter l'élection des réactionnaires plutôt que celle des radicaux!

Pauvre République!

Mais quand donc le peuple se secouera-t-il de son torpéur?

Est-il donc endormi pour toujours?

L'avenir nous l'apprendra.

LES CHIENS

DANS LES RÉGIMENTS FRANÇAIS.

Le 55^e de ligne, qui tient garnison à Montpellier, vient de recevoir un certain nombre de chiens affectés au service des avant-postes.

Ces animaux sont munis d'une ceinture passant sous le ventre et reliant deux poches de cuir, destinées à recevoir les papiers et communications diverses concernant le service en campagne : mots d'ordre, mouvements partiels, reconnaissances, régions à surveiller, etc., etc.

Dans les diverses sorties effectuées par le régiment, on a pu voir ces animaux derrière les tambours et les clairons, tenus chacun en laisse par un soldat, et non encore accoutumés à l'appareil militaire, car ils aboyaient comme leurs congénères au bruit des airs de marche.

Pour dresser ces chiens à leur nouveau service, un soldat est affecté à chacun d'eux; à certains moments, dans les exercices et marches militaires, leur conducteur s'écarter de la route suivie et, à une distance de plus en plus éloignée, il lâche le chien pour l'accoutumer à rejoindre le corps de troupe.

Jusqu'ici ces essais ont, paraît-il, très bien réussi et, sous peu, notamment aux prochaines manœuvres d'automne, les chiens militaires joueront certainement un rôle important dans la transmission des ordres relatifs aux mouvements combinés d'attaque et de défense.

Ces chiens sont, en outre, munis d'un collier portant le numéro matricule du régiment et ne sortent pas en ville, afin de les familiariser exclusivement avec la vue du costume militaire français, point important que, dans cette première partie de leur instruction, on cherche à atteindre.

D'ailleurs, l'instinct et le flair de ces animaux étant très subtils, on cherchera plus tard à les astreindre à des services plus compliqués et sans doute plus dangereux.

EN RUSSIE

La plus grande activité règne dans tous les arsenaux et les chantiers maritimes de la mer Noire par suite de la construction et de l'armement de nouveaux navires de guerre de la marine russe.

Trois navires cuirassés à barbette sont terminés ou sur le point de l'être; ce sont : le *Catherine II*, le *Tscherna* et enfin le *Sinope*. Ces bâtiments portent des plaques de blindage en acier de 40 centimètres d'épaisseur et six canons de 30 centimètres se chargeant par la culasse et placés par deux dans trois coupes tournantes. Les flancs sont armés de canons de 15 centimètres, de canons-revolvers et de lance-torpilles. Ces trois navires jaugent chacun 10,150 tonnes, leur machine a une force de 12,000 chevaux et leur vitesse est de 15 nœuds.

Six canonnières sont actuellement en construction à Sébastopol et à Nikolaïev; elles seront armées de canons de 20 centimètres.

La Russie possède encore une puissante flotte de torpilleurs dans la mer Noire, notamment 20 bâtiments de première classe et plusieurs croiseurs-torpilleurs, dont l'un a une vitesse de 21 nœuds à l'heure.

Le Nouveau Canon russe

On a fait ces jours derniers, dans l'arsenal de l'artillerie de Moscou, des essais avec une nouvelle pièce de campagne.

L'innovation la plus importante, c'est une poudre récemment inventée et qui, malgré son immense force d'expansion, ne donne que peu de fumée.

Le nouveau canon est plus léger que les pièces en usage jusqu'à présent et plus facile à manier.

Les Armements de l'Italie

L'Agence libre a reçu de Milan, le 13 avril, la dépêche suivante :

« On travaille très activement, dans tous les établissements militaires du royaume, à la confection d'armes, d'uniformes, de munitions, de caisses de biscuits, etc. »

« La manufacture d'armes située entre Brescia et Gardoue, emploie actuellement environ huit cents ouvriers, travaillant douze heures par jour. Dans le courant de l'année, cet arsenal devra transformer 93,000 fusils Wetterli en fusils Vitali. »

« Il devra forger également plusieurs

millions de sabres de cavalerie et d'artillerie d'un nouveau modèle. L'arsenal en transforme journellement environ 250. »

UN TRAITRE A LA PATRIE

Singulière Justice

La condamnation du traître Chatelain prouve encore une fois de plus l'état d'impuissance ridicule, physique, morale et judiciaire où la France est tombée. Un malheureux soldat, souvent poussé à bout par les persécutions d'un caporal ou d'un sergent, se laisse aller soit à une voie de fait, soit à une injure. Il est condamné à mort.

Un misérable commet le plus monstrueux des crimes : il livre à l'étranger qui se prépare à redevenir l'ennemi le fusil qui devait servir à nous défendre, et qui va ainsi servir à nous attaquer. Cet être sans nom n'obéit même pas, comme Coriolan ou le général Moreau, à un mouvement d'irritation ou à un sentiment de haine, mais bien à la plus basse cupidité, puisqu'il n'accomplit sa trahison que dans le but de se faire payer. Il dit à l'Allemagne :

— Tu n'as pris que deux provinces à ma patrie, je vais te fournir le moyen de lui en prendre deux ou trois autres.

Et, froidement, il élabore son parti pris comme un fils dénaturé aiguiserait le couteau avec lequel il a résolu d'égorger sa mère.

Eh bien ! cet assassin qui a prémédité de faire tuer de nouveau trois cent mille de ses compatriotes, le même conseil de guerre qui a peut-être envoyé au peloton d'exécution un exaspéré coupable d'avoir donné un soufflet à son supérieur, le condamne à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée, peine essentiellement politique.

Il est décidément moins dangereux de vendre la France à l'Allemagne que d'acclamer un général français.

LA RÉACTION

A TARARE

Tout mauvais cas est niable. Aussi, voulant éviter toute discussion, qui aurait certainement apporté la lumière, les réactionnaires de Tarare ont-ils fait preuve de la plus grande intolérance.

Samedi dernier, une réunion était organisée par le comité radical — pas celui de Lyon — M. Brialou était attendu.

Dès cinq heures, sur la Pêcherie, on distribuait des sifflets aux gamins, on faisait des distributions d'honoraires, — car les sifflets valaient être payés.

Le bazar Barthélemy a été vidé en un instant.

En un mot tout était organisé pour empêcher la réunion d'aboutir.

Pensez donc, si on allait déjouer les plans de ces bons réactionnaires, plus ou moins enfarinés!

Il ne le fallait pas, et il importait surtout de laisser aller les électeurs au scrutin sans autres renseignements.

Les cabaleurs ont un peu réussi, puisqu'ils ont été les vainqueurs dimanche.

Le commissaire de police, du reste, était absolument avec eux et les encourageait même — c'est ce qui a été constaté et relevé sur un procès-verbal remis en destination sûre.

Donc, dans la cour de la mairie, le cercle catholique était au grand complet avec orchestre et... galeite.

Le tout sous la direction d'un marchand de farine qui se démenait comme une anguille en détresse.

Ce bleu enfariné ne me dit rien qui vaille!

Ces petits jeunes gens, qui têtent encore en attendant de pouvoir jouir des bienheureux effets de la farine de leur patron, se divertissent un brin, et comme de parfaits jésuites, ils agissaient dans l'ombre.

Mais ces innocents avaient compté sans le bon sens de nos amis, qui avaient préparés la réunion dans un endroit clos où les taupes et les cafards ne pouvaient passer que par la porte.

Et dame, comme il y avait une bougie à cette porte, ils ne se sont pas approchés.

Donc, nous voilà chez Loire, dans une grande salle où l'on s'entassait littéralement.

Le citoyen Thomassin ouvre la séance et notre ami Brialou, député de la Seine, explique la situation et en peu de mots, prononce une remarquable allocution est vivement applaudie.

Au dehors les réactionnaires en farinés écumaient.

Pensez donc la réunion avait lieu quand même et les sifflets ne servaient pas.

Pauvres réactionnaires!

Et maintenant que la réaction, grâce à la protection de la préfecture, est au conseil, que nos amis ne perdent pas courage qu'ils soutiennent la lutte avec plus d'acharnement encore. La victoire reste toujours au bon droit; ils n'y perdront rien pour attendre.

HISTOIRE PATRIOTIQUE

Bitche

Un soir — c'était à l'heure du dîner — il fallait, pour gagner le « mess », traverser un espace découvert contre lequel le canon ennemi faisait rage. La place était criblée de projectiles, et les plus

courageux, hésitant à défer cette pluie de fer et de feu, paraissaient préférer attendre une embellie.

Tranquille et souriant, le commandant Teyssier s'avance. D'un pas assuré il franchit les premières enjambées. Tout à coup il s'arrête, chancelle et roule dans la poussière : un obus vient d'éclater presque à ses pieds. Avec une expression navrée les compagnons d'armes du vaillant Teyssier s'entre-regardent prêts à venger le chef dont aucun n'ose mettre en doute la mort.

Cependant, après être restée quelques secondes immobile, la victime fait un mouvement. Un instant s'écoule encore, pendant lequel les bombes viennent, avec un fracas de tonnerre, s'écraser tout autour du corps.

Enfin le commandant se redresse, le visage noir de poudre, les vêtements souillés de terre; d'un bond il est sur pied, et d'une voix que ne trouble pas la plus légère émotion :

— Eh bien ! messieurs, on ne dine donc pas ce soir ?

Et le gouverneur de la place, miraculeusement épargné, reprend sa route vers le pavillon du mess.

Dalsème (Siège de Bitche, 59).



COMÉDIE CLÉRICALE

Saint-Sorlin, 13 mai 1888.

Saint-Sorlin est décidément en passe de devenir célèbre. « Nous sommes heureux de nous trouver dans la commune la plus républicaine du canton, » avait dit Marmonnier ou Paillason — nous ne savons plus lequel — (nous supprimons le qualificatif M. pour être plus court). Aujourd'hui, Saint-Sorlin n'a rien à envier à Mornant ou à Quimper-Corentin.

Je suis oiseau, voyez mes ailes.
Je suis souris, vivent les rats.

Nous avions pensé que la comédie de la bénédiction de la gare de Mornant, le 11 juillet 1887, était le dernier acte d'une pantomime moyen-âge, la dernière protestation des suppôts de l'autel contre « le siècle de lumière, de vapeur et d'électricité. » Nous nous sommes trompés. Les lauriers de Miltiade-Paillason empêchaient de dormir Thémistocle-Chavassieux, et le maire de Saint-Sorlin a voulu, lui aussi, avoir... un coup de goupillon dans sa vie administrative.

Un coup de goupillon, et mourir ! Après cela, si M. Cambon n'est pas content de ses maîtres, c'est qu'il est bien difficile.

Donc, le beau jour de l'Ascension, au milieu du concours de toute la population sanctorinaire (oh ! il y avait bien quelques absents, des grincheux !) et d'un certain nombre d'étrangers attirés par la cérémonie de la première communion, a eu lieu la bénédiction de la nouvelle maison d'école ! !

Cet édifice, qui fait assez belle figure, ma foi surtout avec son... (prophétie !) avec son... (âmes pudibondes, volez-vous la face !) avec son pisseoir à cheval sur le mur bordant la route, entre les deux préaux, juste en face de l'entrée principale, — cet édifice a été élevé aux frais de l'Etat et du département.

Qu'on vienne nous dire maintenant que l'Etat laïque et l'Eglise catholique ne peuvent pas faire bon ménage ! !

Il est avec le ciel des accommodements...

Le 22 avril, on avait arrosé le groupe scolaire avec du p'tit bleu, du bordeaux et du champagne; dans la salle d'école, ornée de nombreux drapeaux tricolores et d'un buste de la République tout flamboyant, on avait joué la *Marseillaise*, disserté sur les devoirs de l'instituteur laïque, célébré les vertus civiques des Cambon et des Carnot et *tutti quanti*, éreinté Boulanger et crié : Vive la Révolution française.

Il est bien certain que toutes ces insinuations, toutes ces profanations devaient être effacées par des fumigations énergiques, ou tout au moins par des exorcismes puissants... enfin que les lieux devaient être purifiés.

Et le 10 mai, le curé de Saint-Sorlin, — armé de son goupillon, — assisté d'un capucin, marchand d'indulgences ambulantes, escorté de Thémistocle-Chavassieux et de son conseil, — à l'ombre de la bannière de saint Saturnin, — toutes voiles dehors, — au son des cloches, — au chant du *Veni Creator*, de l'Asperges me et de multiples *Oremus* ; — le curé de Saint-Sorlin (il est peut-être excusable lui ! il a 85 ans !) a saturé d'eau bénite ce monument dans lequel sera bientôt appliquée « la loi scélérate », dans lequel nous aurons sous peu une de ces écoles « sans Dieu » qui ont fourni de si jolis thèmes d'excommunication à toute la gant cléricale, depuis Léon XIII jusqu'à Basile, depuis Freppel jusqu'à Ratapoul, depuis le cuirassier de Mun jusqu'au rastaquouère Cunéo d'Ornano, le grand fabricant de « p'têtes de républicains ».

Nous croyons devoir ne pas insister davantage et laisser à M. le Préfet le soin de prendre telles mesures qu'il convient à l'égard d'aussi étranges représentants du pouvoir central.

Disons seulement, pour terminer, que la cérémonie, annoncée le dimanche précédent au prône, sur l'invitation du « conseil de la commune », a obtenu un très-grand succès de parade. Nous avons constaté, hélas ! l'absence de tout délégué de la Préfecture et de l'Académie, même l'absence de Miltiade... pardon !

de Paillason et de son alter ego Ville, de St-Didier. — Serait-ce, par hasard, un oubli de M. le Maire?... Mais en revanche, les enfants de l'école municipale y assistaient, conduits par ces bonnes sœurs qui leur apprennent à prier le bon Dieu, à maudire la République et à honnir les républicains.

Un bon point, pourtant, à Thémistocle-Pardon ! à Chavassieux : le buste de la République avait été enlevé et... rélogé dans les profondeurs... de l'oubli, d'où on ne l'avait pas encore exhumé aujourd'hui pour le scrutin de ballottage.

Dont acte.

Un groupe de parpaillots.

P.-S. — Le scrutin du 6 mai avait donné trois réactionnaires et trois républicains. Le scrutin de ballottage d'aujourd'hui nous a gratifiés des quatre plus belles nullités réactionnaires du département, nous pourrions dire de France et de Navarre; parmi ces élus, conseillers sortants, se trouve le sacristain.

La majorité du conseil municipal est donc réactionnaire — cléricale. Il n'y aura rien de changé : c'est toujours ça de gagné. Chavassieux, maire un, Chavassieux, maire deux, pourront continuer à aller prendre le mot d'ordre, tous les dimanches, avant la messe, vers la servante du curé.

Après cela, les deux frères Siamois le Progrès et Lyon pourront publier demain le résultat des élections en ces termes : « Saint-Sorlin, la liste républicaine entière a passé. »

Cela ne les gênera pas plus que pour Mornant, où « la liste républicaine a passé » aussi; laquelle liste comprend des républicains comme Paillason, membre du cercle catholique; Vincent Chapuis, directeur de la ficelle de Saint-Just, qui pense sans doute qu'il vaut mieux être le premier à Mornant que le dernier à Lyon; Poulat, adjoint au maire et chef de gare; Guény et Vourlat, épiciers de la sacrée congrégation des *Pénitents blancs*; Besseuay, boucher des hospices de Lyon, et autres comparses *ejusdem farinae*.

Même groupe.

LE

DRAPEAU TRICOLORE

A Monsieur Paul Deroulé.

Vous, mes amis, qui voulez que je chante
Un doux refrain sur mon humble pays,
Je le ferai; mais mon âme tremblante
A toujours l'œil où sont nos ennemis.
Noble pays que sans cesse j'adore,
Ah ! ce jour-là je vi frapper ton cœur !
On vit pâlir le drapeau tricolore,
La nation à la gloire, à l'honneur.

La lutte (cette fourbe poissante)
Etait la loi de nos nombreux tyrans;
Puis ils voulurent opprimer notre France.
La Liberté sauva tous nos enfants.
Où, les enfants de celle qu'on opprime,
O République, ô ton immensité !
On vit briller le drapeau tricolore,
Drapeau du droit et de la vérité.

Soyons heureux ! la République belle
Brille partout, son drapeau respecté.
C'est l'avenir : elle est l'ère nouvelle;
C'est la justice et la fraternité !
Tous à genoux, Français, disons encore
Ce doux refrain qu'exhale notre cœur :
Salut, salut au drapeau tricolore,
Salut à toi, le drapeau de l'honneur !

Hippolyte CONRY.

QUESTIONS LYONNAISES

Comblement des Fossés d'enceinte

La lettre suivante a été adressée à M. Cambon :

Monsieur le Préfet,

Alarmés par la mortalité effrayante et par les nombreuses maladies qui régnaient dans notre ville depuis le commencement de l'année courante, nous prenons respectueusement la liberté de venir vous entretenir de ce que nous croyons être la cause principale de cette très fâcheuse et déplorable situation sanitaire, qui ne peut être attribuée qu'au maintien inutile des mares pestilentielles et nauséabondes, désignées sous le nom de « anciens fossés d'enceinte militaire », fossés qui entourent encore les forts déclassés des Brotteaux et du Colombier, ainsi que les gares des Brotteaux, de la Mouche et de la Part-Dieu.

Depuis quinze ans, nous ne cessons de signaler les dangers que ces mares infectes font courir à la santé publique, et pour toute satisfaction nous avons obtenu de nos corps élus l'émission de vœux en faveur du comblement; puis, cependant, on a fait semblant d'écouter nos justes plaintes, et on a nivelé les fossés les moins insalubres, le long du parc de la Tête-d'Or et autour du fort de Villeurbanne.

Il est à peu près certain que, dans un but inexplicable, une influence mystérieuse vient paralyser les bonnes intentions de nos élus.

C'est assumer une très grave responsabilité que retarder, sans motifs sérieux, ce comblement si urgent.

Plus rien ne s'y oppose.

Dans sa séance du 15 décembre dernier, le Sénat a voté un crédit de 790,000 fr. pour la nivellement et la mise en valeur des terrains militaires déclassés à Lyon.

Depuis le 1^{er} avril 1887, les terrains militaires dépendent de l'Administration des Domaines.

Pourquoi cette administration ajourne-t-elle la mise en adjudication des travaux de remblaiement ?

Nous désirerions connaître les vrais motifs qui l'empêchent d'agir.

En se renfermant, volontairement ou involontairement, dans une regrettable inertie, l'Administration des Domaines

nous expose à de très graves dangers d'épidémies nouvelles, et si, malheureusement, ces épidémies venaient à se réaliser, la population, déjà surexcitée et indignée, pourrait exercer de justes représailles envers tous ceux qu'elle croira être la cause du retard apporté à l'exécution du comblement.

Pour remédier à cette fâcheuse situation et éviter toute espèce de manifestation hostile de la part d'une population toujours victime des habitudes papassières de bureaucrates irresponsables, nous venons, pleins de confiance, solliciter de Monsieur le Préfet la toute-puissante intervention, pour, au nom de l'hygiène et de la santé publiques, contraindre l'Administration des Domaines à donner, avant le retour des grandes chaleurs, satisfaction à la population lyonnaise alarmée.

Nous serions tentés de croire que c'est un parti pris de la part de toutes les administrations en général, de ne rien vouloir faire pour rendre accessibles et viables, et pour assainir les nouveaux quartiers de la rive gauche, sous le fallacieux prétexte qu'on y a placé déjà la nouvelle Préfecture et la Faculté de médecine.

Ce que nous proposerions, nous malheureux habitants de ces quartiers désertés et si peuplés, c'est simplement la mise en état de viabilité des rues qui sont presque impraticables, et l'assainissement de nos parages abandonnés par la Voirie.

En hiver, on y patauge dans une boue profonde et, en été, on est aveuglé par la poussière.

Faute de places et jardins publics, si nous voulons respirer un peu d'air frais et un peu pur, nous sommes obligés de faire plusieurs kilomètres pour aller en chercher au Parc, ce qui n'est guère pratique quand on a travaillé toute la journée.

En résumé, nous demandons le comblement total et immédiat de tous les anciens fossés d'enceinte, sur l'emplacement desquels nous verrions avec plaisir qu'il soit ménagé et créé quelques places ou jardins publics à proximité des quartiers ouvriers.

L'hygiène commande d'urgence l'exécution de cette mesure sanitaire.

Nous comptons, Monsieur le Préfet, sur votre pressant concours pour obtenir prompt satisfaction, et dans l'espoir que notre juste réclamation sera favorablement accueillie, nous nous disons, avec un profond respect, de Monsieur le Préfet, les très humbles et obéissants serviteurs.

Assainissement de la ville

A Messieurs les Sénateurs et Députés du Rhône.

Messieurs,

Les électeurs soussignés, au nom des habitants de la rive gauche du Rhône, à Lyon, ont l'honneur de vous exposer qu'ils ont eu connaissance, par la voie de la presse, de la lettre que M. le général Logerot, ministre de la guerre, a adressée à M. Marmonnier, député, au sujet du déclassement des forts de la rive droite de la Saône.

Nous approuvons entièrement votre manière d'agir pour l'obtention de la suppression des servitudes militaires qui grevent sans nécessité absolue, les terrains situés autour des forts Sainte-Foy, Saint-Irénée, Loyasse et la Duchère.

Mais en vous priant de continuer sans relâche les pressantes démarches que vous faites à ce sujet, ainsi que pour le déclassement desdits forts qui paraissent inutiles à la défense de la place de Lyon, nous venons respectueusement vous prier également de vouloir bien ne pas perdre de vue le comblement cent fois plus urgent des fossés pestilentiels provenant du maintien des fossés de l'enceinte déclassée existant encore à travers les quartiers populaires des Brotteaux et de la Guillotière, au milieu de l'agglomération ouvrière du Nouveau Lyon, qui compte près de 180,000 habitants.

Les terrains militaires ont été remis par le Génie au service des Domaines, il y a déjà un an, et, malgré nos pétitions sans cesse renouvelées ;

Malgré les vœux réitérés de tous nos corps élus ;

Malgré les avis du conseil d'hygiène ; Et malgré les maladies et la mortalité effrayantes qui déciment la population lyonnaise, l'Administration des Domaines reste impassible et se renferme dans une imprudente inertie que nous regrettons tous, car nous redoutons les épidémies nouvelles qui peuvent se déclarer au moment des chaleurs.

Il y a eu 238 décès à Lyon, pendant la 40^e semaine de 1888. Cette mortalité est très inquiétante.

Pour remédier à cette déplorable situation sanitaire, nous venons donc, Messieurs les Sénateurs et Messieurs les Députés, vous prier, encore une fois, de vouloir bien faire, auprès du Gouvernement, les démarches utiles pour faire disparaître, avant l'été prochain, les mares infectes et dangereuses qui empoisonnent notre grande cité industrielle et sont la cause principale des maladies épidémiques dont souffrent et meurent les malheureux habitants logés à proximité.

Dans l'espoir que notre juste demande sera favorablement accueillie et que vous voudrez bien nous faire connaître, par la voie de la presse, le résultat de vos nouvelles démarches, nous nous disons, avec respect, de Messieurs les Sénateurs et de Messieurs les Députés,

Les très humbles serviteurs et électeurs.

(Suivent les signatures.)

Mortalité et Empoisonnement de la ville de Lyon

Nouvelle pétition demandant le comblement immédiat des fossés d'enceinte et le prolongement des égouts collecteurs des deux rives du Rhône.

A Messieurs les Membres du Conseil municipal.

Messieurs,

La mortalité effrayante et les maladies nombreuses engendrées par le maintien

inutile des fossés de l'ancienne enceinte déclassée deviennent très alarmantes. — Voici le chiffre des décès depuis janvier 1888.

1 ^{re} semaine...	188 décès.
2 ^e — ..	161 —
3 ^e — ..	188 —
4 ^e — ..	219 —
5 ^e — ..	184 —
6 ^e — ..	206 —
7 ^e — ..	216 —
8 ^e — ..	231 —
9 ^e — ..	212 —
10 ^e — ..	238 —
11 ^e — ..	217 —
12 ^e — ..	228 —

Total. 2,488 décès.

soit une moyenne de 207 décès par semaine.

Bref, nous sommes très inquiets de ce qui pourra arriver pendant l'été si vous ne vous décidez pas à faire combler ces immondes et nauséabonds foyers d'infection.

Nous ne rappellerons pas les raisons qui nécessitent cet assainissement urgent. Elles sont déjà résumées dans les copies ci-après de pétitions adressées à M. le préfet et à MM. les députés et sénateurs du Rhône.

L'Administration des Domaines ne peut plus alléguer qu'elle n'a pas les fonds nécessaires, car le Sénat, dans sa séance du 15 décembre 1887, a approuvé le crédit de 790,000 fr. déjà adopté par la Chambre des députés. (Voir ci-après l'extrait du compte rendu in extenso de cette séance.)

Nous vous prions donc, messieurs, de vouloir bien, au

Lyon, autorisé une dépense importante de 10 millions pour la création d'une enceinte plus en rapport avec les nécessités modernes de la défense des places, et décide enfin, par son article 4, que les terrains correspondant à l'ancienne enceinte déclassée seraient remis au Domaine pour être aliénés au mieux des intérêts du Trésor public.

Ce projet était excellent, mais il ne prévoyait aucune allocation de crédits pour mettre ces terrains déclassés en valeur; et voilà dans le cahier de crédits en discussion actuellement, qu'à la fin de l'exercice 1887 on nous annonce que ces terrains ne peuvent être mis en état de vente que si l'Etat commence par débourser 1,061,000 francs pour le dérasement des anciennes fortifications. Cela peut être, je ne le conteste pas. Je me hâte de le dire, mais je ne voterai pas dans ces conditions le crédit demandé; car un crédit aussi considérable devait faire l'objet d'un projet de loi spécial.

Une Commission spéciale devait être appelée à résoudre la question de savoir si cette dépense de 1,061,000 francs était opportune; si, en définitive, lorsqu'on aurait ainsi dépensé en ateliers nationaux — car il ne s'agit que de cela dans l'espèce — cette somme aussi forte on la retrouverait dans la vente des terrains. C'est possible, je n'en sais rien et je ne conteste rien de ce que je ne sais pas. Mais je le répète, c'était à une Commission spéciale à faire cette étude, et ce n'est pas en fin d'exercice, dans un cahier comme celui qu'on nous présente aujourd'hui, qu'on devait glisser, je dirai presque subrepticement, une pareille dépense. (Très bien! très bien! à droite.) J'ajoute que je trouve dans la manière dont cette dépense est engagée quelque chose qu'une personne plus compétente que moi pourrait mieux discuter.

(A suivre.)



CHRONIQUE LYONNAISE

Les Manifestations de Dimanche

Dix-huit socialistes sont élus. Dimanche soir, plusieurs manifestations se sont produites dans le centre de la ville. Une des plus importantes est celle qui est partie de la place du Pont pour se rendre place de la Charité, devant les bureaux du Progrès qui, par son attitude pendant les élections, avait combattu l'élément radical et socialiste.

Le Progrès semblait triompher. La rampe à gaz était allumée, et une foule évaluée à 2,000 personnes manifestait bruyamment son mécontentement.

On avait eu soin de publier les résultats favorables; mais pour la Guilloitière, où sept socialistes étaient élus, on était muet. C'est ce qui irrita les manifestants. On cria :

— A bas le Progrès !
— Éteignez le gaz !
Et, comme le gaz ne s'éteignait pas, des cailloux furent lancés contre la devanture du Progrès.

Les vitres sautèrent, et des applaudissements éclatèrent chaque fois qu'une pierre portait contre une vitre. Le commissaire de police de Bellecour arriva et — plus intelligent que l'administration du Progrès — somma de faire éteindre la rampe à gaz.

Aussitôt les 2,000 manifestants se retirèrent et se dirigèrent vers la Lyon républicain. Là, la rampe à gaz ayant été éteinte, la foule se contenta de crier :

— A bas le Lyon !
De là, la manifestation alla rue de l'Hôtel-de-Ville, chez Gailleton.

— A bas Gailleton !
— Démission !
Puis, chacun se retira. Lorsque Gailleton envoya sa garde à cheval (il) tout éteint, la gendarmerie à cheval parcourut également les principales artères de notre ville, — restée absolument calme après minuit.

Le Progrès, dans son numéro de lundi, est furieux contre la police qui, dit-il, n'est pas arrivée assez tôt.

Que lui faut-il donc de plus ? Il y avait toute une légion de gardiens de la paix, des gardiens à cheval et des gendarmes !

Et le Progrès n'est pas content. Allons; soyez moins méchant; vous en êtes quitte pour quelques vitres; les frais se confondront avec ceux du fameux Comité radical (lisez opportuno-ferryste) qui a littéralement inondé notre ville d'affiches sortant toutes de la maison Delarochette et Co, du Progrès.

Sans doute, aveuglé par le succès, le Progrès avait lancé à tort et à travers des accusations à la légère.

Il avait, en outre, cité comme étant à la tête de la manifestation, MM. Aulavray, Devriès et nos confrères du Courrier de Lyon.

M. Aulavray et les rédacteurs du Courrier ont protesté aussitôt quant à notre rédacteur en chef, il lui aurait été difficile d'assister — même en simple coiffeux — à la manifestation, il n'était pas à Lyon.

Dont acte.

Le reste — il faut bien le rendre cette justice — le Progrès a parfaitement inséré les rectifications de M. Devriès et de nos confrères du Courrier de Lyon.

Une autre fois, beau Progrès, ne faites pas de ces volontés populaires; comptez un peu plus avec elles, surtout pour les élections législatives.

Le Crime des Célestins et la rue d'Egypte

La police, pour une fois, a eu la main heureuse dans le crime des Célestins, et il a fallu ce meurtre pour qu'elle se décide à donner un léger, trop léger coup de balai à la place des Célestins et rues environnantes, qui sont le rendez-vous de femmes de mauvaises vie, de souteneurs et de repris de justice.

Il serait temps cependant de nettoyer complètement ce quartier, qui est infesté de raccocheux, principalement rue d'Egypte; nous pourrions citer certain café situé dans un immeuble appartenant à la ville, qui se transforme tous les soirs en tripot au rez-de-chaussée et en lupanar au premier au grand scandale des voisins.

Ce serait faire œuvre de salubrité publique que de fermer des établissements de ce genre, et nous ne doutons pas qu'il sera donné satisfaction aux honnêtes gens de la rue d'Egypte qui, à plusieurs reprises, ont adressé des plaintes, mais toujours sans résultat.

Nous reviendrons, d'ailleurs, très longuement sur ce sujet dans un de nos prochains numéros.

La famille Chipier, rue de la Vigilance, 12 et 14, nous prie de dire qu'elle n'a rien de commun avec le nommé Chipier arrêté pour le crime de la rue d'Egypte.

Au prochain numéro de nouveaux renseignements sur l'affaire de l'ABATTOIR HUMAIN D'ECULLY.

Echos patriotiques

M. Salles, exécuteur testamentaire du commandant Brasseur, a remis hier au maire du Bourget l'épée que l'héroïque soldat avait à la main dans le combat soutenu sous les murs du Bourget en 1870.

Cette épée avait été rendue à l'officier par le prince de Wurtemberg pour honorer sa vaillante conduite, et, par faveur spéciale, l'empereur d'Allemagne l'avait autorisée à la porter même en captivité.

Par décision du conseil municipal, elle a été placée à la mairie, dans la salle du conseil. La rue où s'est accomplie cette lutte illustre par le tableau de Neuville porte le nom de rue Brasseur.

LE COMMERCE FRANÇAIS au Brésil

Au Brésil, la vente des articles français diminue.

Au Brésil, où notre colonie tient une si noble et si large place, où Sociétés de tir et de gymnastique, Sociétés chorales et de secours mutuels s'intitulent avec orgueil : Associations françaises, c'est dans ce pays que nous aimons et qui nous aime que notre commerce est battu par le négoce allemand, quatre fois supérieur au nôtre.

On sait que les produits européens exportés au Brésil sont les articles de modes et de nouveautés de Paris. Nous pouvons ajouter, sans peur de la contradiction, que tous les articles français sans exception, que les articles parisiens en particulier sont toujours accueillis avec un plaisir sincère par nos bons amis les Brésiliens.

Par quels moyens louches, par quels ingénieux trafics l'écoulement des marchandises véritablement françaises, estimées pour leur réelle valeur artistique, est-il plus difficile que la vente des produits de fabrication allemande, dont la brutalité et la lourdeur choquent le bon goût ? Par quelles ombres machiniques le chiffre des marchandises quittant Hambourg est-il quatre fois supérieur au chiffre des marchandises quittant les ports français ?

Remarquons d'abord que nous sommes inférieurs aux Allemands si nous comparons la valeur des produits expédiés de Hambourg — à destination du Brésil — à celle des marchandises quittant les ports français, mais que nous sommes supérieurs si nous comparons le total de vente des articles français à celui des produits allemands.

Après ces comparaisons, est-il permis de douter que nous soyons seuls à fournir à l'empire brésilien des articles français ou si-disant tels ?

Nous savons que le principal entrepôt de l'Allemagne du Nord, la commercante cité hambourgeoise, est un repaire de contrefacteurs, de faussaires. Nous connaissons les moyens d'existence des maisons de commerce et des ouvriers allemands : la contrefaçon des articles français.

Nous n'insisterons pas; mais, pour terminer et montrer la lâche campagne entreprise au Brésil par les sujets de l'empereur Frédéric III contre le commerce français, il nous suffit de citer ce simple fait, que nous racontions un négociant brésilien :

Dans un grand magasin de nouveautés de Rio-Janeiro, dirigé par un Allemand, les commis présentent aux acheteurs qui désirent un velours français — velours de Lyon — une détestable camelote dont l'étiquette, écrite en langue française, porte le nom et l'adresse d'une fabrique lyonnaise et qui, en réalité, sort de la maison H... de Berlin.

Il est inutile d'ajouter que l'acheteur refuse cette mauvaise marchandise et que l'honnête commerçant s'empresse d'étaler devant son client un velours de meilleure qualité que le premier montré et qui, lui,

aussi, est un article berlinois ou ham-bourgeois.

Ce procédé indigne doit cesser au plus tôt.

Dans un prochain numéro, nous proposerons aux négociants français un moyen de combattre sûrement la concurrence étrangère.

Chronique du Jour

Toujours les comédiens et encore les comédiens ! Ah ! si Molière était de notre temps, avec quelle verve il saperait leurs privilèges outrés !

Mais, hélas ! Molière n'est plus ; mais il y a toujours quelque chose de lui : la comédie, la maison de Molière.

Quelle merveilleuse idée ! La comédie, c'est l'image de nos passions ; c'est la vie telle que nous la menons : rarement gaie, toujours naïve, vie sans repos, vie de combats, vie de regrets.

C'est par la comédie — j'entends la vraie comédie — que nous nous élevons, en voyant de loin ce que chacun fait de près.

La comédie est la morale de l'homme comme la fable est le guide de l'enfant. Deux inventions merveilleuses ; deux hommes immortels : Molière et La Fontaine.

Mais aussi comme on s'est écarté du droit chemin qu'avait indiqué Molière ! D'inepties en inepties on est arrivé au parfait vulgaire, qu'on le nomme vaudeville, saynète, scénario ou lever de rideau, c'est toujours du vulgaire.

A qui la faute ? Aux comédiens d'abord et ensuite au public.

Pourquoi donner tant d'importance à l'homme de théâtre ; certes, je ne suis pas puriste, et je ne considère nullement un acteur — qu'il soit lyrique ou dramatique — comme le dernier venu ; non, je l'estime ; mais en lui-même je vois deux personnages : l'acteur et l'homme.

En tant qu'acteur, il mérite plus que de l'estime, il a droit à une admiration limitée selon son talent.

Comme tel, il doit être admiré sur la scène, où il se place dans un rôle qui lui est propre : on l'admire, rien de plus juste.

Mais une fois dans la rue, l'artiste n'est plus qu'un homme. Son prestige ne doit pas dépasser la scène.

Fait-on toujours ainsi ? Non, on admire l'acteur, soit ; mais on fait plus, on le adore.

Et si j'insiste aujour'hui sur ce point, c'est que la question des comédiens vient d'être de nouveau agitée par suite de la succession vacante de M. Emile Perrin, l'ancien directeur de la Comédie française.

Que de compétiteurs et quelle pluie de candidatures !

Nous avons eu les candidats politiques; nous devons avoir les candidats littéraires et les candidats artistiques.

Etaient-ils nombreux ? Mais, foi comme partout, il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Et, pour n'en citer que quelques-uns, Henry Fouquier, Halévy, Jules Claretie venaient en tête.

Henry Fouquier a jugé prudent de se retirer, et nous l'en félicitons d'autant plus que notre aimable confrère qui est, comme vous le savez, doué d'un meilleur talent de critique, a sa place toute marquée dans la presse parisienne.

Ce qui m'étonnait, c'est que Fouquier eût un instant songé à poser sa candidature.

Mystère ! Mais il a promis lui-même de l'éclaircir, ce mystère, et il l'a fait non sans donner un léger coup de patte à Jules Claretie, à qui il fait un crime de fréquenter le journal de la rue Drouot.

Certes, je ne souhaitais pas à Jules Claretie, que je m'honore de compter au nombre de mes amis, de se faire élire au sommet de la Comédie : il méritait plus.

Excellent auteur, guide aimable, il n'est pas douteux qu'il ne parvienne à redorer le fronton du Théâtre-Français ; mais aussi il ferme derrière lui les portes de la littérature.

Tout reste, est-il bien nécessaire d'avoir un talent surabondant pour diriger la maison de Molière ?

Ce n'est pas notre avis. Il me semble même que l'on donne beaucoup trop d'importance à ce poste, qui n'est en quelque sorte qu'un poste d'impresario.

Il est vrai que dans ce siècle celui-ci est le vrai.

Mais passons ! Or, que faut-il à un directeur de théâtre, fut-il le Théâtre-Français ?

Une connaissance parfaite des goûts littéraires du public, une pratique absolue de la scène, et surtout une indépendance extrême.

Et encore, malgré cela, un directeur de la Comédie française ne peut pas arriver au *nec plus ultra* de son apogée.

Pourquoi ? Ah ! voilà ; c'est encore grâce aux comédiens, et tant qu'une nouvelle organisation ne sera pas imposée au Théâtre-Français il en sera de même.

Les pensionnaires de la Comédie française ne doivent pas décider eux-mêmes de l'admission ou du refus d'une nouvelle pièce. C'est au directeur seul qu'il appartient de statuer ; à lui seul la responsabilité. Alors seulement on pourrait demander à un directeur certaines garanties littéraires qui permettent d'avoir en lui une étroite confiance.

Mais jusqu'ici, et avec une telle organisation, le directeur du Théâtre-Français n'a qu'un rôle secondaire dans lequel il se voit souvent supplanter par un simple comédien.

Je ne critique pas, je constate les faits. Mais nous voilà encore dans le flot envahisseur de la politique. Après les élections législatives, les invalidations, puis de nouvelles élections complémentaires, et enfin dans deux mois l'élection présidentielle.

Les politiciens sont sur les dents; leurs reporters ne savent à quelle porte frapper : il faut de la copie, et il en faut.

Et à chaque pas on rencontre un de ces pauvres remorqueurs de nouvelles, l'air grave, la tête pensive et le regard fixant la terre où il semble chercher à dévoiler la moindre impression.

Puis soudain il s'arrête : il a trouvé, il porte sa main à son front et ses lèvres de fredonner :

— Nous tirerons à 400,000 !
Qu'avait-il trouvé ? Rien de plus simple ! Interviewer Grévy !

Ils ne doutent de rien nos reporters ! Et le voilà à grands pas se dirigeant vers la demeure présidentielle !

Mais à la porte il se heurte à Wilson et la sentinelle lui barre le passage.

Notre pauvre reporter est obligé de rengainer sa bonne plume de Tolède, et revient tout morose à l'imprimerie où il se voit dans la triste nécessité de refondre les clichés de ses confrères parisiens.

Triste nécessité que la vie : que de vicissitudes et que de déceptions ! Et dire que tout le monde en a !

Voyez plutôt :
L'autre jour je rencontrais ce pauvre X... qui vient de se voir refuser la scène de l'Odéon pour la troisième fois et qui, navré, emportait dans sa valise les cinq actes de sa nouvelle comédie, sans se soucier de son beau ruban rouge qui ornait sa boutonnière.

Son air confus me fit de la peine.
— Comment, lui dis-je, vous ici ?
— Refusé, toujours refusé, me dit-il piteusement.

Et regardant ostensiblement son ruban :
— Mais, comment, une décoration se porte sur un habit ; mais jamais sur une veste.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

ANSE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Coup de pied de l'âne

Vous criez, vous vous amutez. La vérité opère toujours de semblables miracles.

Rappelez-vous que vos menaces sont inutiles, les exemples précités à notre premier article doivent vous l'indiquer.

En répondant à vos injures ou vous prétextez « nous ne sommes pas des traitresse », nous vous dirons :

N'est-on pas renégat en reniant ses principes ? N'est-on pas renégat en abandonnant la foi républicaine ?

N'est-on pas renégat en accomplissant des alliances monstrueuses ?

Oui, vous êtes renégats, quand on se désole et qu'on ne sait souffrir.

Sachez, si vous continuez vos invectives, que notre courage sera à la hauteur de notre mission : tout pour le peuple.

Nous croyez-vous tombés si bas à vous excuser une gémulation ?

La hyène déterre les cadavres pour en faire sa proie. Vous figurez-vous imiter cet animal ? Apprenez alors le cri de victoire, votre *Vie victis* ne nous effraie pas.

Le cercle vicieux où vous vous êtes attachés est trop fr. glie ; les nouveaux Camille ne manqueraient pas pour le briser, en jeter au vent les débris et pulvériser ceux qui auront eu l'imprudence de s'y attacher.

Le groupe socialiste.

Nota. — Le groupe socialiste s'occupe des questions de principe, et, une fois pour toutes, laissera les personnalités.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Aux Electeurs du sixième arrondissement Citoyens,

Merci pour l'importante majorité par laquelle deux fois vous vous êtes prononcés en nous accordant votre confiance. En retour, nous nous engageons à apporter tout notre zèle à l'exécution intégrale de notre mandat et tout notre dévouement à la grande cause que nous avons toujours défendue.

Citoyens, si vous voulez que vos élus soient vraiment forts, restez groupés derrière eux, afin que, sentant un point d'appui solide, ils travaillent sans relâche et sans hésitation à réaliser cette grande œuvre d'administration économique et réformatrice dont l'urgence est aujourd'hui prouvée par le scrutin de dimanche dernier.

Vive la République démocratique et sociale !

Eug. Kock, Colliard, Membres élus de l'Alliance républicaine socialiste du sixième arrondissement.

Chambre syndicale des Tourneurs Robinetiers.

Le Bureau informe tous les adhérents et la corporation que son siège social est transféré rue Basse-Combalot, 5, Guilloitière.

Samedi 19 mai, cotisations de huit à dix heures du soir.

Le Syndicat.

VARIÉTÉS

PARTIE CARRÉE

DEUX MÉNAGES QUI JOUENT AUX QUATRE COINS

Un acte dont l'enregistrement a dû rougir. — Sous « selus » privés. — Les deux copains.

— La discorde au nez verdâtre. — Divorce.

Supposez que nous nous trouvions à dix mille lieues de Paris, car je ne le vous cache pas, — et je vous le cacherais que ce serait exactement la même chose, vous le devineriez à la scène ne se passe nullement à Paris, vous m'entendez bien, et ce ne sont point des gens bâtis et habillés comme vous et moi qui en sont les héros.

Ceci bien entendu, racontons les faits authentiques. Mais dame ! en pays barbare on peut être raffiné à l'excès. Rien de chez nous, encore une fois.

Entre les soussignés.

Bien entendu, puis-que les choses se passent sur la terre étrangère, nous allons être forcés de traduire en langage usuel le document singulier qui sert de clef de voute à l'édifice fragile qui va s'effriter et crouler presque en même temps.

L'acte en question est ainsi rédigé :
« Entre les soussignés, ce jour 19 mai 1886, M. et M^{me} Boniface, légitimement « unis d'une part ;

« Et M. et M^{me} Gaspard, aussi légitimement unis, d'autre part ;

« Il a été arrêté et convenu ce qui suit :
« En raison des relations antérieures « qui ont eu lieu entre les quatre sus-« nommés, M. Boniface déclare autoriser « sa femme à avoir des relations avec « M. Gaspard, lui reconnaissant entière « liberté, tout en sauvegardant les appa-« rences de l'honneur des familles.

« De son côté, M. Gaspard autorise sa « femme à avoir les mêmes relations avec « M. Boniface, et leur laisse une liberté « réciproque.

« M^{me} Boniface et Gaspard déclarent « consentir au présent engagement entie-« rement et sans réserves.

« Fait en double, ce jour, au parc des « Saints-Maures.

« Tous les quatre sains de corps et « d'esprit. » (Suivent les signatures.)

Petit Traité d'histoire ancienne

Comment ce traité (qui fut parfaitement enregistré par le directeur de l'enregistrement du parc aux huttes des Saints-Maures) avait-il pu être conçu ?

Il nous faut remonter de quelques pas en arrière.

Boniface avait un métier lucratif (il était architecte, et dans ce pays-là les maisons sont hautes, à cause de frondaisons... aussi la bâtisse marche-t-elle bien). Gaspard était son bras droit. Un jour qu'il avait laissé seuls au logis M^{me} Boniface avec son *alter ego* et qu'il était rentré inopinément, il aperçut que son premier commis poussait la collaboration trop loin.

Il ne dit rien, mais il alla trouver M^{me} Gaspard, à laquelle il tint ce langage dépourvu d'artifice :

— Chère madame, votre mari est un affreux gredin.

— Monsieur ? que voulez-vous dire ? Je vous défends...

— Ne me défendez rien. Je viens de le surprendre en tête-à-tête avec ma femme.

— Ah ! le gueux !
— Que vous reste-t-il à faire, chère madame ?

— J'allais vous le demander... (M^{me} Gaspard baissa les yeux pudiquement.)

— Je vais donc vous le dire. Nous n'avons qu'à nous... venger.

Et la vengeance, présentée sous forme d'un baiser brûlant, fut très bien accueillie de M^{me} Gaspard, qui crut devoir y mettre une égale ardeur, pour confondre les coupables.

Ainsi allèrent les choses pendant quel-que temps; mais Gaspard, comme Boniface (qui l'avait seulement devancé en perspicacité), s'aperçut que ce qu'on appelle « la pareille » lui avait été rendue au centuple.

Et sûr de son fait, un jour il dit à son patron — en Saint-Joseph comme en bien autre chose :

— Mon cher maître, ce n'est pas tout ça, nous nous sommes placés dans une fautive position l'un vis-à-vis de l'autre. Qu'est-ce que vous en pensez ?

— Eh ! eh ! je ne me plains pas.

— Moi non plus, moi non plus. Mais ça fait jaser.

— Ah ! ça fait jaser ? Eh bien régularisons, je ne demande pas mieux. Je reste avec la femme, mon vieux copain.

— Et moi avec la tienne. Tope-là.

Ils tapèrent et apposèrent leurs pattes de mouches et celles de leurs femmes au bas du chef-d'œuvre que nous avons reproduit.

Ménages en zigzag

Pendant un certain temps, l'accord le plus complet ne cessa de régner dans ces deux ménages ainsi disjoints et brochant à la miamie.

Il y eut même un échange de lettres bien curieuses, avec illustrations, que le tribunal civil du parc des Saints-Maures-Huttes conserve soigneusement dans ses archives.

Par exemple, c'était Boniface qui se plaignait à l'ex-mari de la froideur de M^{me} Gaspard. Et comme il était quelque peu artiste (les architectes le sont tous), il illustrait sa correspondance de dessins à la plume qui montraient à M. Gaspard combien lui Boniface était brûlant et combien l'épouse contractuelle était à la glace.

Et, immédiatement, Gaspard de répondre avec non moins de parlantes vignettes :

— Comment, la petite loulou au petit Ninif ne se comporte pas mieux que ça ? Vous faites du chagrin, ma petite, à votre ancien Gassag ! Regardez comme vous êtes laide !

Et c'étaient des portraits où l'homme avait d'énormes cornes et où la femme courroucée s'arrachait de beaux cheveux, ou bien c'était encore le même couple dans des poses plastiques excessivement humoristiques.

— Viens donc, pour la remettre en train, s'écriait alternativement ces époux désolés, voir ta femme. Elle me bat froid, il faut, à toute force, que tu la remettes.

L'une des ménagères allait compléter une douzaine d'enfants (elle en avait déjà eu huit), les quatre derniers étaient tout seuls, parbleu ! quand la discorde se mit dans le phalanstère.

Une scène finale eut lieu qui démontra aux quatre personnages de cet imbroglio très immoral au fond, mais très amusant dans la forme, qu'ils ne pourraient même plus vivre comme cela séparés. Les deux femmes, ô comble du scandale ! en arri-

chèrent jusqu'à tromper leur aïant avec leur propre mari !

Voilà pourquoi le tribunal du parc des Saints-Maures a été saisi d'une quadruple demande en divorce.

Nous dirons comment a fini l'histoire, ayant en ce pays lointain un correspondant fidèle qui ne manquera pas de nous tenir au courant.

CONNAISSANCES UTILES

Les Etoffes de bois

Le bois, sous forme de pâte, est couramment employé, on le sait, pour toutes sortes d'usages ; on fait du papier, du carton et toutes sortes d'objets moulés ou comprimés : bouteilles, traverses de chemins de fer, planches, canots, etc.... Sous forme de fines copeaux, il sert pour les emballages et comme charpie à l'hôpital.

Le Cosmos annonce que l'on aurait l'intention de le ranger aussi au nombre des matières textiles et de l'employer à la confection des étoffes ; la proposition est originale. Jusqu'à présent, on ne se revêtait de bois que pour le grand voyage et la liquidation finale dans la robe d'hiver, robe d'été, que les morts ne dépouillaient guère, comme le dit le fabuliste ; il s'agissait désormais de rendre la planche souple et moutonneuse à l'usage des vivants.

On trouve, paraît-il, des fibres propres à être filées dans le pin, le sapin et le larix, notamment.

Voici, dit notre confrère, Max de Nansouty, comment on opère :

Le bois, choisi sans nœuds autant que possible, est débité en planchettes d'un centimètre d'épaisseur prises dans le fil ; on les fait bouillir dans une solution d'acide sulfurique, où la désagrégation s'opère par l'action chimique, à la température de l'eau bouillante. Au sortir de cette solution, le bois est séché sommairement sur des supports, puis passé entre des rouleaux munis de cannelures longitudinales disposées de façon que les saillies de l'un entre dans les creux de l'autre. Le bois est ainsi effiloché, les fibres sont

A Vendre

CAFÉ-COMPTOIR

Situé près le cours Lafayette

PRIX MODÉRÉ

S'adresser au bureau du journal.

CAPITAUX

A TOUTS COMMERÇANTS

DEMONCHY, 25, passage Saulnier, Paris.

M^{ME} CLAUDIA

Somnambule lucide sur tous événements de la vie. — Sensitive pour malades. — Moyen de réussir en tout et de prévenir déceptions. — Cartes et lignes de la main. — Prix modérés. — Discretion.

Rue Centrale, 4, au 3^e, LYON

(CORRESPONDANCE)

BRASSERIE DE SUEZ

Huîtres et Escargots

BIÈRE SPÉCIALE

Place de la République, 44, Lyon

PHOTOGRAPHIE

ARTISTIQUE

C. BROTONNIÈRE

LYON — 1, place des Jacobins, 1 — LYON

Grands portraits au pastel. — Cartes de visite. — Cartes-Album et tous les nouveaux formats dans le genre artistique et moderne.

— PRIX MODÉRÉS —

LA CAISSE DE CREDIT FONCIER

2.250 francs de BÉNÉFICES en un mois avec 120.000 fr. de fonds versés. Voir le prospectus de la Correspondance Financière, 28, r. St-Lazare, PARIS

POUR MAIGRIR

par méthode simple et facile, on porte la ceinture Ismaël, composée de plantes aromatiques. Elle supprime en peu de temps tout embonpoint exagéré, sans nuire à la santé. L'eau balsamique en frictions en active le résultat. Cinq années de succès. Ecrire à M^{me} Ismaël, 8, boulevard Montmartre, Paris.

Rue de la République, 31, place des Cordeliers, rues Tupin et Grêlée

GRAND BAZAR DE LYON

Société anonyme au capital de 1 million de francs

APERÇU DE QUELQUES PRIX EXCEPTIONNELS PARMI LES NOMBREUX ASSORTIMENTS DE VÊTEMENTS ET CHAPEAUX POUR DAMES, HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

ROBES pour enfants de 1 à 5 ans, toile d'Alsace, impressions nouvelles, col et parem. soutachés	0 95	1 95	CHATEAUX feutre, toutes formes, pour hommes	3 35
VÊTEMENTS COMPLETS pour gargonets, draps mi-saison, entièrement doublés : 1 à 7 ans.	4 95	2 45	CHATEAUX feutre, toutes formes, pour hommes (qualité extra)	7 35
8 à 11 ans.	5 95	19 95	CHEMISES madapolam, toutes tailles, pour hommes	1 95
VESTONS pour dames, drap chevrotte, belle qualité, avec doubles revers garnis de boutons, toutes tailles.	4 95	24 95	CHEMISES shirting, toutes tailles, pour hommes	2 45
VÊTEMENTS DE VOYAGE (dames) drap mi-saison, avec capuchon doublé soie, longueur, 140 c.	12 95	29 95	CHATEAUX paillassons et paille fantaisie pr Dames et Fillettes, formes pr ville et camp. 45 c. c.	0 25
MANTILLES gaze perlée, doublées soie, garnies de deux rangs de dentelles et d'une fringe jais.	9 95	35 75	CHATEAUX paillassons Suisse et paille fantaisie, haute nouv., pr Dames et Fillet. t. formes n...	0 95
JUPES DRAPEES rayure nouveauté, dernier modèle, depuis.	12 95	6 95	CHATEAUX paillassons pr Dames et Fillettes, garn. de dentelles et rubans ou dent. et fleurs, t. coul.	1 95
JUPONS cretonne, belle qualité garnie d'un plissé gr. teint, dop.	1 45	5 95	CHATEAUX paillass. blanc et coul. garnis rubans et dentelles, pour enfants 1 à 3 ans, prix unique.	1 45
CORSAGES, matinales avec empiècement, toile d'Alsace, impressions gr. teint, toutes tailles.	1 95	6 95	CHAUSURES de toutes qualités à très bon marché	
JERSEY pure laine, tissus français, toutes tailles, depuis.	2 45	5 95		
COMPLETS p. hommes (pantalon gilet et veston), drap fantaisie	19 95	6 95		
COMPLETS p. hommes (pantalon gilet et veston), drap nouveauté	24 95	5 95		
COMPLETS p. hommes (pantalon gilet et veston), drap haute nouv.	29 95	2 25		
COMPLETS p. hommes (pantalon gilet et veston), drap h. nouv. pr mesure.	35 75			
PANTALONS drap nouveauté, à 9 95, 8 95	6 95			
VISTONS alpaga noir, à 8 95, 7 95 et 6 95	5 95			
Grand choix de VÊTEMENTS toile et coutil pour la campagne, à très bon marché.				
CHATEAUX feutre pour voyage..	2 25			

CHOIX CONSIDÉRABLE D'ARTICLES SPÉCIAUX POUR PREMIÈRE COMMUNION

Le Public peut se promener librement dans le Grand Bazar. — Les Prix sont marqués en chiffres connus

MAISON FONDÉE EN 1865

DISTILLERIE DAUPHINOISE

Fabrique de Liqueurs spéciales

H. GONTARD

Rue Boileau, 141

(Près le cours Lafayette, aux Brotteaux)

LES TROIS LIQUEURS GONTARD ET ÉLIXIR VÉGÉTAL

(IDENTIQUES)

INVENTEUR : Prunelle à la fine champagne. — Quina-Liquor. — Cordial des Voyageurs. — Curaçao d'Haïti. — Charentaise (crème de Fine Champagne). — Prunelle des Alpes. — Eckau Français 0.00. — La Merveilleuse.

BINN APÉRITIF, FORTIFIANT, À VIN DE GRENACHE SPÉCIALITÉ :

Génépi aromatisé des Alpes, Ratatouille de cerises, China-China

Ma Prunelle à la Fine Champagne, dont je suis l'inventeur, a obtenu à l'Exposition internationale de Nice 1883-84, la seule récompense accordée à cette liqueur.

Seul dépositaire pour la France du Kummel d'Or Semenovoff de Riga (Russie)

Déposit dans toutes les bonnes épiceries

L'ÉCLAIREUR

demande des COURTIERS pour abonnements et annonces, petit passage de l'Argue, Lyon.

PRINTEMPS 1888
EXPOSITION PERMANENTE
Des plus HAUTES NOUVEAUTÉS de la Saison .

VÊTEMENT COMPLET SUR MESURE EN SPLENDIDES DRAPERIES DE TOUS GENRES

DEPUIS 45 FRANCS

Série spéciale de Superbes PANTALONS en beaux draps d'Elbeuf et de Roubaix

SUR MESURE 15 FRANCS

Succursale pour la région de la Loire : SAINT-ETIENNE, rue Gambetta, 12